



Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org

Devis

Réf devis : SE/16/013

Objet : Etat des lieux ornithologique dans le marais du Trévelo

Dossier suivi par : Jean David
RN Marais de Séné - route de Brouel
56860 SENE
Jean.david@bretagne-vivante.org

Proposition :

Le marais du Trévelo au sens large (environ 200 ha) s'étend dans la vallée du Trévelo, du Marais de Bas au Pont de l'Etier (commune de Péaule) et comprend également la partie aval de la vallée du ruisseau de la Bouloterie, de la Grée des marais au bois Rio (commune de Béganne).

Les oiseaux d'eau hivernants sont repérés, identifiés et comptés depuis des points de vue surélevés situés sur les coteaux des deux rives. De ces points de vue, le marais de Trévelo est découpé en unités paysagères, et les effectifs sont notés pour chacune d'entre elles. Des télescopes de grossissement 30X minimum sont utilisés.

L'étude des oiseaux nicheurs (passereaux et espèces proches) est basée sur la méthode de la cartographie des territoires. L'ensemble du protocole s'inspire de la méthode de cartographie des territoires mise en place dans le cadre du monitoring des oiseaux nicheurs répandus (MONiR) en Suisse (Schmid et al., 2004).

La méthode permet de recenser les oiseaux nicheurs, de préciser la répartition de leurs territoires et d'estimer leur densité. Les relations entre l'avifaune et les caractéristiques de l'habitat peuvent être étudiées.

L'ensemble des contacts (visuels ou auditifs) avec les oiseaux est reporté sur une carte du secteur. Le marais du Trévelo ne peut pas être parcouru dans son intégralité pour des raisons d'accessibilité. Un observateur parcourt les chemins d'exploitation ou route bordant le marais, sur un linéaire total d'environ 6,6 km. Une carte est établie pour chaque espèce d'oiseau contactée et potentiellement nicheuse.

Les données spatialisées peuvent être exportées vers un SIG et superposées à la photographie aérienne ou une cartographie des habitats. La méthode permet ultérieurement des comparaisons de l'abondance et de la répartition des oiseaux nicheurs dans le temps et dans l'espace..

à la mi-février 2016, 2 comptages

- comptage anatidés et foulques : un passage en fin de journée sur les zones inondées et un autre passage de nuit pour détecter d'éventuels gagnages nocturnes.

à la mi-avril, mi-mai et mi-juin 2016, 3 comptages

- parcours avec écoute et localisation des oiseaux nicheurs potentiels (6 matinées). Saisie des données et production des cartes des oiseaux nicheurs (2 journées).

rapport final contiendra :

- cartographie des stationnements d'oiseaux hivernants, liste des espèces et effectifs, mise en relation des effectifs avec les niveaux d'eau.
- Cartographies des oiseaux (passereaux) nicheurs, liste des espèces et effectifs. Mise en relation de la répartition des oiseaux nicheurs avec la gestion du milieu (niveau d'eau, fauche, pâturage, etc.)

Association reconnue d'utilité
publique, agréée au titre de la
protection de la nature.
Membre fondateur
de Réserves naturelles de France
et France Nature Environnement.



Proposition financière:

Activité	Nombre de jours
Dénombrement des oiseaux d'eau hivernants	1
Inventaire cartographique des oiseaux nicheurs	3
Saisie et numérisation des données	2
Analyse et rédaction	2.5
TOTAL	8.5

Coût

3315 € net de TVA

Bretagne Vivante n'étant pas assujettie à la TVA, les prix s'entendent nets de taxes. Le coût proposé comprend le salaire et les charges ainsi que l'ensemble des frais inhérents à la mission : matériels, administration.

Remarque : L'association mandatée pour l'étude conserve un droit d'utilisation des données recueillies, notamment à des fins de publications scientifiques.

À Séné, le 22 décembre 2015

Le coordinateur départemental Morbihan
Guillaume Géлинаud

